

PROCEDURE D'ELABORATION BUDGETAIRE

CALENDRIER PREVISIONNEL	
DATE	ACTION
Mai - juin	Lancement de l'enquête auprès des EPLE par le conseil général.
Juin ou septembre - octobre	Renouvellement des contrats et conventions relatifs au fonctionnement de l'EPLE (occupation des locaux, ...)
1 ^{er} octobre	Transmission par la collectivité de rattachement des tarifs du service annexe d'hébergement.
15 octobre	Notification par la collectivité de rattachement de la subvention de fonctionnement.
16 et 17 octobre	Elections des représentants des parents d'élèves
Entre le 19 et le 23 octobre (Vacances scolaires du 24 octobre au 4 novembre inclus)	Transmission de l'accusé réception au conseil général
Début novembre (au retour des vacances de Toussaint)	1 ^{er} CA après élections - installation des instances délibératives - vote des divers tarifs dont tarifs du SAH
Avant le 30 novembre	Tenue du CA consacré au budget
5 décembre dernier délai	Transmission du budget aux autorités de contrôle Accusé réception établi et transmis par les autorités de contrôle
5 janvier dernier délai	Budget rendu exécutoire